

# Dento solidaire

## Demande d'intervention pour une prothèse dentaire

La MC intervient dans les frais de prothèses dentaires non remboursées par l'assurance obligatoire pour un montant de 200 € par personne, tous les 3 ans<sup>1</sup>.



Envoyer ce document : facile avec l'app Ma MC!

### À compléter par le bénéficiaire

#### Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Numéro de registre national: \_\_\_\_\_

Rue et n°: \_\_\_\_\_

CP et localité: \_\_\_\_\_

Tél. ou GSM : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Êtes-vous couvert par notre assurance soins dentaires Dento + ?  Oui  Non

Si oui, il n'est pas nécessaire de transmettre ce formulaire à la MC. Pour bénéficier de votre avantage, remettez à la MC les documents prévus dans le cadre de l'assurance Dento + (demande d'intervention téléchargeable sur [mc.be/formulaires](https://mc.be/formulaires)).

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie que les données ci-dessus sont exactes.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### À compléter par le prestataire

Type de matériel posé <sup>2</sup>		Honoraires demandés
Prothèse amovible (avant le 50 <sup>e</sup> anniversaire)	Mâchoire : inférieure/supérieure <input type="checkbox"/> Résine <input type="checkbox"/> Squelettique	
	Couronne	
Prothèse fixe	Bridge	
	Autre :	
Implant dentaire		

<sup>2</sup>À l'exception des soins esthétiques.

Cet avantage est accordé uniquement lorsqu'il n'y a pas d'intervention de l'assurance obligatoire.

- Je certifie qu'il n'y a aucune intervention de l'assurance obligatoire et qu'aucune demande n'a été introduite auprès du Conseil technique dentaire
- Je certifie que les honoraires ont été payés
- Je certifie que les honoraires ont été portés en compte et sont/seront payés par virement

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie que les données ci-dessus sont exactes.

Date de la pose de la prothèse ou de l'implant : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Cachet de l'établissement de soins (obligatoire) :

<sup>1</sup>Valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Sous réserve de l'approbation de l'OCM.

Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne en matière de protection de la vie privée, en particulier le règlement RGDP (2016/679) concernant la protection des données personnelles et la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, consultez notre déclaration de confidentialité sur notre site [mc.be/disclaimer](https://mc.be/disclaimer).

Éditeur responsable : Alexandre Verhamme, chaussée de Haecht 579 BP 40 à 1031 Bruxelles. Janvier 2024.

EN SAVOIR PLUS ?

Appelez le 081 81 28 28 ou adressez-vous à votre conseiller via [mc.be/contact](https://mc.be/contact)

